

Orientation d'Aménagement et de Programmation - zone d'activités CCPSV - Commune de Dombrot-Le-Sec

1. MIXITE FONCTIONNELLE ET SOCIALE

Surface totale de la zone : 1,04 ha

Vocation de la zone et forme urbaine : zone à vocation d'activités.

2. DESSERTE PAR LES VOIRIES ET RESEAUX ET STATIONNEMENT

La zone se raccorde aux voiries existantes (Voies communales n°1 et 2).

Ainsi, l'extension permet d'avoir un accès direct à la zone d'activités existante, mais aussi de créer un bouclage.

3. QUALITE ENVIRONNEMENTALE ET PREVENTION DES RISQUES

Energie: une orientation intéressante des constructions devra être proposée. L'installation de dispositifs d'apport d'énergie solaire/d'énergie éolienne domestique sera autorisée.

Eau : une gestion durable et environnementale des eaux pluviales sera demandée (noues, infiltration, récupération...)

Un bassin de rétention est déjà prévu pour l'ensemble de la zone.

Assainissement: L'assainissement est existant.

Déchets : La gestion des déchets devra être prise en compte (point de collecte et accessibilité).

4. QUALITE DE L'INSERTION ARCHITECTURALE, URBAINE ET PAYSAGERE

Forme urbaine et volumétrie :

Les gabarits et aspects extérieurs des futures constructions devront être pensés de sorte à limiter leur impact sur le paysage proche et lointain.

Paysagement:

Dans le cadre de ce projet, l'extension s'implante en entrée de village. Cela implique un traitement paysager de cette nouvelle limite urbaine. Les limites avec l'espace agricole seront constituées d'1/3 de persistant et 2/3 de caduque.

